

# **Fonds d'obligations durables Beutel Goodman**

États financiers  
**31 décembre 2025 et 31 décembre 2024**



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du Fonds d'obligations durables Beutel Goodman (le « Fonds »)

---

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

## Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500  
Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2  
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215  
Téléc. courriel : ca\_toronto\_18\_york\_fax@pwc.com

---

## **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

---

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 26 mars 2026

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

États de la situation financière

Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

	2025 \$	2024 \$
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 698	46 525
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	1 363 627	1 217 638
Gain latent sur les contrats de change à terme	703	3
Intérêts à recevoir	11 845	9 738
	<u>1 428 873</u>	<u>1 273 904</u>
<b>Passifs</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Charges à payer	58	50
Perte latente sur les contrats de change à terme	—	2 625
	<u>58</u>	<u>2 675</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>1 428 815</u>	<u>1 271 229</u>
<b>Actif net par part</b>	10,14	10,33
<b>*Actifs financiers, au coût moyen</b>	1 354 540	1 178 835

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

États du résultats global

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

	2025 \$	2024 \$
<b>Revenus</b>		
Gain net (perte) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	56 397	50 876
Gain net réalisé (perte) à la vente de placements	16 312	11 532
Gain net réalisé (perte) sur les contrats de change à terme	(896)	(1 407)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(29 716)	6 875
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme	3 325	(6 398)
Gain net (perte) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	45 422	61 478
Autres revenus		
Gain de change net réalisé (perte) sur les opérations en devises	(769)	939
Total des revenus	44 653	62 417
<b>Charges</b>		
Frais d'administration	629	547
Total des charges	629	547
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice</b>	44 024	61 870
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	0,33	0,53

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

	2025 \$	2024 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>	1 271 229	1 166 819
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités de l'exercice</b>	44 024	61 870
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>		
Revenu net de placement	(56 638)	(48 805)
Gain net réalisé sur les placements	(14 656)	(7 484)
	<u>(71 294)</u>	<u>(56 289)</u>
<b>Opérations sur le capital</b>		
Produit de l'émission	690 000	42 701
Produit du réinvestissement des distributions	71 294	56 289
Montants payés au rachat	(576 438)	(161)
	<u>184 856</u>	<u>98 829</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>157 586</u>	<u>104 410</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>	<u>1 428 815</u>	<u>1 271 229</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

	2025 \$	2024 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	44 024	61 870
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain net réalisé) perte nette réalisée à la vente de placements	(16 312)	(11 532)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	29 716	(6 875)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change à terme	(3 325)	6 398
Achats de placements	(1 496 984)	(1 363 347)
Produits de la vente de placements	1 337 591	1 280 623
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(2 107)	(1 817)
Augmentation (diminution) des charges à payer	8	8
	<hr/>	<hr/>
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	(107 389)	(34 672)
	<hr/>	<hr/>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produits de l'émission de parts rachetables	690 000	42 701
Rachat de parts rachetables	(576 438)	(161)
	<hr/>	<hr/>
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	113 562	42 540
	<hr/>	<hr/>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	6 173	7 868
	<hr/>	<hr/>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	46 525	38 657
	<hr/>	<hr/>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice*</b>	52 698	46 525
	<hr/>	<hr/>
<b>*La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :</b>		
Dépôts bancaires	4 857	9 384
Placements à court terme	47 841	37 141
	<hr/>	<hr/>
	52 698	46 525
	<hr/>	<hr/>
<b>Renseignements supplémentaires</b>		
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent :		
Intérêts reçus	54 290	49 059

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Nombre d'actions/ de parts	Description	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Pourcentage de l'actif net (%)
<b>Équivalents de trésorerie</b>							
<b>Effets de commerce à escompte</b>							
\$ US	35 000	Farm Credit Corp.	3,77	15 janv. 26	48 111	47 841	3,35
					<b>48 111</b>	<b>47 841</b>	<b>3,35</b>
<b>Obligations canadiennes</b>							
<b>Obligations fédérales</b>							
	14 000	Obligation du gouvernement du Canada	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 56	13 478	13 118	0,92
	16 000	Obligation du gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> déc. 55	13 161	12 887	0,90
	18 000	Obligation du gouvernement du Canada	5,00	1 <sup>er</sup> juin 37	21 404	20 532	1,44
	32 000	Obligation du gouvernement du Canada	3,25	1 <sup>er</sup> déc. 35	31 482	31 537	2,21
	20 089	Obligation du gouvernement du Canada	3,25	1 <sup>er</sup> juin 35	20 181	19 872	1,39
	1 000	Obligation du gouvernement du Canada	3,25	1 <sup>er</sup> déc. 34	998	993	0,07
	73 000	Obligation du gouvernement du Canada	3,50	1 <sup>er</sup> mars 34	73 344	74 102	5,19
	2 000	Obligation du gouvernement du Canada	3,00	1 <sup>er</sup> mars 32	2 009	1 988	0,14
					<b>176 057</b>	<b>175 029</b>	<b>12,26</b>
<b>Obligations provinciales</b>							
	69 000	Autorité financière des Premières Nations	4,10	1 <sup>er</sup> juin 34	69 370	70 698	4,95
	4 000	Autorité financière des Premières Nations	1,71	16 juin 30	3 801	3 764	0,26
	7 000	Municipal Finance Authority of British Columbia	4,05	3 déc. 33	6 815	7 199	0,50
	32 000	Province de l'Alberta	3,10	1 <sup>er</sup> juin 50	27 026	24 925	1,74
	21 000	Province de l'Alberta	3,95	1 <sup>er</sup> juin 35	21 325	21 256	1,49
	10 000	Province de la Colombie-Britannique	4,45	18 déc. 55	10 578	9 698	0,68
	33 000	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 50	26 622	24 845	1,74
	4 000	Province de l'Ontario	4,10	7 oct. 54	3 794	3 691	0,26
	45 000	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 51	28 423	26 846	1,88
	51 000	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 43	44 767	45 079	3,15
	24 000	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 37	25 830	25 390	1,78
	17 000	Province de l'Ontario	3,95	2 déc. 35	17 279	17 096	1,20
	27 000	Province de l'Ontario	4,10	4 mars 33	27 005	28 066	1,96
	12 000	Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 48	10 654	10 011	0,70
	26 000	Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 45	23 682	22 206	1,55
	39 000	Province de Québec	4,00	1 <sup>er</sup> sept. 35	38 951	39 307	2,75
	50 000	Province de Québec	3,90	22 nov. 32	49 401	51 332	3,59
	43 000	Régie des transports de la côte Sud de la Colombie-Britannique	2,65	29 oct. 50	30 934	29 597	2,07
	4 000	Régie des transports de la côte Sud de la Colombie-Britannique	3,85	1 <sup>er</sup> déc. 35	3 992	3 959	0,28
					<b>470 249</b>	<b>464 965</b>	<b>32,53</b>

(o)

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Nombre d'actions/ de parts	Description	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Pourcentage de l'actif net (%)
		<b>Obligations municipales</b>					
	25 000	Ville de Toronto	4,50	11 mars 55	24 127	23 955	1,68
	10 000	Ville de Toronto	4,40	14 déc. 42	9 368	9 767	0,68
					<b>33 495</b>	<b>33 722</b>	<b>2,36</b>
		<b>Obligations de sociétés</b>					
	20 000	407 International Inc.	6,47	27 juill. 29	22 207	22 103	1,55
	7 000	Air Canada	4,63	15 août 29	6 855	7 009	0,49
	16 000	AltaGas Ltd.	3,03	10 nov. 27	16 000	15 967	1,12
	2 000	ARC Resources Ltd.	4,41	17 juin 32	2 000	2 024	0,14
	5 000	ARC Resources Ltd.	3,58	17 juin 28	5 000	5 026	0,35
	3 000	ARC Resources Ltd.	2,35	10 mars 26	2 766	2 999	0,21
	9 179	Athabasca Indigenous Midstream LP	6,07	5 févr. 42	9 177	9 876	0,69
	5 000	Groupe AtkinsRéalis inc.	5,70	26 mars 29	5 014	5 168	0,36
	8 000	Banque de Montréal	3,11	27 oct. 29	8 000	7 969	0,56
	5 000	Banque de Montréal	4,42	17 juill. 29	5 000	5 177	0,36
	5 000	Bell Canada	5,60	11 août 53	5 187	5 251	0,37
	6 000	Bell Canada	4,70	14 mars 36	6 047	6 062	0,42
	4 000	Bell Canada	5,15	24 août 34	4 145	4 213	0,29
	10 000	Bell Canada	4,55	9 févr. 30	9 961	10 348	0,72
	7 000	Bell Canada	3,65	14 août 29	6 997	7 030	0,49
	15 000	Brookfield Renewable Partners ULC	5,45	12 mars 55	15 000	15 116	1,06
	19 000	Brookfield Renewable Partners ULC	5,29	28 oct. 33	18 911	20 257	1,42
	2 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30	16 janv. 34	2 078	2 097	0,15
	6 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,65	10 déc. 28	6 025	6 059	0,42
	3 000	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,20	10 juin 35	2 995	3 005	0,21
	2 889	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,40	13 janv. 36	2 888	2 909	0,20
	25 000	Banque Canadienne de l'Ouest	5,94	22 déc. 32	26 459	26 245	1,84
	10 000	Capital Power Corp.	8,13	5 juin 54	10 000	11 263	0,79
	10 000	Capital Power Corp.	4,23	14 janv. 33	9 999	9 922	0,69
	10 000	Capital Power Corp.	5,38	25 janv. 27	9 999	10 253	0,72
	2 000	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,86	30 juin 49	2 305	2 222	0,16
	4 000	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,40	30 sept. 36	4 000	4 332	0,30
	6 000	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,19	30 sept. 34	6 158	6 438	0,45
	6 000	Definity Financial Corp.	4,39	12 sept. 35	6 000	5 950	0,42
	1 000	Enbridge Inc.	8,75	15 janv. 84	1 000	1 198	0,08
	12 000	Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 33	9 830	11 207	0,78
	5 000	Equinix Canada Financing Ltd.	4,00	15 nov. 32	4 959	4 928	0,34
	9 000	Equitable Bank	3,74	5 mai 28	9 043	9 044	0,63
	2 000	Equitable Bank	3,91	17 déc. 27	2 000	2 020	0,14
	10 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,28	15 mai 34	10 000	10 502	0,74

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Nombre d'actions/ de parts	Description	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Pourcentage de l'actif net (%)
	5 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,47	17 nov. 28	5 000	5 295	0,37
	14 000	Compagnie Crédit Ford du Canada	6,33	10 nov. 26	14 377	14 348	1,00
	11 000	Fortis Inc.	5,68	8 nov. 33	11 795	12 058	0,84
	4 000	Gibson Energy Inc.	8,70	12 juill. 83	4 400	4 397	0,31
	15 000	Granite REIT Holdings LP	6,07	12 avr. 29	16 089	16 095	1,13
	2 000	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 41	2 046	1 965	0,14
	1 000	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,26	1 <sup>er</sup> juin 37	907	900	0,06
	8 000	Husky Midstream LP	4,10	2 déc. 29	7 983	8 144	0,57
	3 000	Hydro One Inc.	4,16	27 janv. 33	3 057	3 059	0,21
	9 000	Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 28	9 457	9 422	0,66
	3 000	Keyera Corp.	6,00	15 oct. 55	3 000	3 011	0,21
	3 000	Keyera Corp.	4,20	15 avr. 33	3 020	2 977	0,21
	5 000	Keyera Corp.	5,02	28 mars 32	5 248	5 230	0,37
	5 000	Banque Laurentienne du Canada	4,19	23 janv. 28	5 000	5 053	0,35
	10 000	Lower Mattagami Energy LP	4,85	31 oct. 33	10 000	10 610	0,74
	4 000	Banque Manuvie du Canada	3,99	22 févr. 28	4 000	4 073	0,29
	4 000	Banque Nationale du Canada	3,52	17 juill. 29	4 000	4 027	0,28
	17 000	Northland Power Inc.	9,25	30 juin 83	17 408	18 659	1,31
	26 000	OMERS Realty Corp.	4,96	10 févr. 31	27 662	27 633	1,93
	10 000	Ontario Power Generation Inc.	4,83	28 juin 34	10 503	10 465	0,74
	25 000	Pembina Pipeline Corp.	5,02	12 janv. 32	26 022	26 274	1,84
	6 000	Fonds de placement immobilier RioCan	1,97	15 juin 26	5 570	5 982	0,42
	11 000	Banque Royale du Canada	4,63	1 <sup>er</sup> mai 28	11 095	11 372	0,80
	13 000	Sienna Senior Living Inc.	3,52	18 déc. 28	13 000	13 027	0,91
	5 000	Stantec Inc.	2,05	8 oct. 27	4 552	4 919	0,34
	34 000	Stonlasec8 Indigenous Holdings LP	4,52	11 juill. 55	33 942	33 555	2,35
	14 000	Suncor Énergie Inc.	2,95	14 nov. 27	13 988	13 954	0,98
	8 000	Groupe TMX Limitée	4,68	16 août 29	8 000	8 358	0,58
	3 000	La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 82	3 000	3 171	0,22
	10 000	Toyota Crédit Canada Inc.	5,16	13 juill. 28	10 209	10 483	0,73
	10 000	TransAlta Corp.	5,63	24 mars 32	10 000	10 394	0,73
	15 000	TransCanada PipeLines Ltd.	5,13	19 nov. 55	15 000	14 831	1,04
	6 000	Vidéotron Limitée	3,95	15 oct. 32	5 996	5 924	0,41
	15 000	Vidéotron Limitée	4,50	15 janv. 30	14 873	15 222	1,07
	4 000	WSP Global Inc.	4,75	12 sept. 34	4 046	4 080	0,29
	6 000	WSP Global Inc.	4,12	12 sept. 29	6 002	6 113	0,43
		<b>Total des obligations canadiennes</b>			<b>624 252</b>	<b>636 269</b>	<b>44,52</b>
					<b>1 304 053</b>	<b>1 309 985</b>	<b>91,67</b>

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Devise	Valeur nominale/ Nombre d'actions/ de parts	Description	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Pourcentage de l'actif net (%)
<b>Obligations américaines</b>							
<b>Obligations de sociétés</b>							
\$ US	6 000	Albertsons Cos Inc./Safeway Inc./ New Albertsons LP/Albertsons LLC	6,50	15 févr. 28	8 100	8 431	0,59
\$ US	10 000	Cheniere Energy Inc.	4,63	15 oct. 28	12 569	13 689	0,96
	5 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc.	4,67	12 juin 35	4 997	5 091	0,36
<b>Total des obligations américaines</b>					<b>25 666</b>	<b>27 211</b>	<b>1,91</b>
<b>Obligations internationales</b>							
	11 000	Électricité de France SA	5,38	17 mai 34	11 052	11 579	0,81
	4 000	Heathrow Funding Ltd.	4,90	6 août 39	4 000	4 089	0,29
	7 000	Heathrow Funding Ltd.	3,73	13 avr. 33	6 191	6 789	0,48
	4 000	Heathrow Funding Ltd.	2,69	13 oct. 27	3 578	3 974	0,28
<b>Total des obligations internationales</b>					<b>24 821</b>	<b>26 431</b>	<b>1,86</b>
<b>Total des obligations</b>					<b>1 354 540</b>	<b>1 363 627</b>	<b>95,44</b>
<b>Coûts de transaction</b>					—		
<b>Contrats de change à terme (Annexe A)</b>					703		0,05
<b>Total des placements</b>					<b>1 354 540</b>	<b>1 364 330</b>	<b>95,49</b>
<b>Total des placements et des équivalents de trésorerie</b>					<b>1 402 651</b>	<b>1 412 171</b>	<b>98,84</b>
<b>Autres actifs, moins le passif</b>					16 644		1,16
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>					<b>1 428 815</b>		<b>100,00</b>

\$ US : La valeur nominale est libellée en dollars américains

Contrats	Contrepartie	Notation de la contrepartie	Taux du contrat (en \$)	Montant versé	Montant reçu	Gain latent (perte) (en \$)
1	La Banque Toronto-Dominion	A-1+	1,38	(49 000) \$ US	67 777 \$ CA	703
<b>Total des contrats de change à terme</b>						<b>703</b>

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

## 1 Renseignements généraux

Le Fonds d'obligations durables Beutel Goodman (« Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire créée le 7 juin 2022 en vertu des lois de la province de l'Ontario. L'adresse du siège social du Fonds est le 20, avenue Eglinton Ouest, bureau 2000, Toronto (Ontario) M4R 1K8. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle du Fonds.

Beutel, Goodman & Compagnie Ltée (« gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds et fournit des services de conseils en placement à celui-ci.

Le Fonds se prévaut de l'article 2.11 de la Norme canadienne 81-106, qui le dispense de l'obligation de déposer ses états financiers auprès des autorités en valeurs mobilières. La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 26 mars 2026.

## 2 Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

## 3 Informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables adoptées par le Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont résumées ci-après :

### a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers, comme les titres de créance, les titres de capitaux propres, les fonds communs de placement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir ou à payer. Tous les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux engagements contractuels de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou après que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

En vertu d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), les catégories de classement et d'évaluation des instruments financiers sont les suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

Selon le modèle économique adopté par le Fonds, les actifs financiers sont gérés dans le but de dégager des flux de trésorerie au moyen de la vente d'actifs. Les décisions sont prises en fonction de la juste valeur de ces actifs, et ceux-ci sont gérés dans le but de réaliser cette juste valeur. Le modèle économique correspond à la catégorie de classification et d'évaluation des actifs financiers à la JVRN. Par conséquent, le Fonds évalue les placements et les instruments dérivés à la JVRN. Les titres de créance sont évalués à la JVRN étant donné que le Fonds ne détient pas des actifs dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels en fonction de leur modèle économique. La perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire, et non essentielle, à la concrétisation de l'objectif du modèle économique du Fonds.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

Les obligations du Fonds afférentes à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent un passif financier et sont évaluées à leur valeur de rachat, qui se rapproche de leur juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

### Correction de valeur

Conformément à IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne sont pas assujettis aux nouvelles exigences en matière de dépréciation.

Pour ce qui est des montants à recevoir, le Fonds prend en considération l'analyse des données antérieures et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des états financiers présentés, tous les montants à recevoir doivent être réglés dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaut de paiement est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Compte tenu de l'exposition limitée du Fonds au risque de crédit, celui-ci n'a comptabilisé aucune correction de valeur pour perte attendue puisqu'une telle perte n'aurait pas d'incidences importantes sur les états financiers.

### b) Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés au sein de marchés actifs (comme les titres négociables) est fondée sur les cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours du marché pour les actifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds est de constater les transferts entre les niveaux à la date de présentation de l'information financière.

À la clôture de l'exercice, la juste valeur des placements est calculée selon les méthodes décrites ci-dessous :

- i) Les titres inscrits à une bourse des valeurs mobilières reconnue sont évalués en fonction du dernier cours à la date d'évaluation. Les titres pour lesquels le dernier cours n'est pas disponible sont évalués à la juste valeur, telle que celle-ci a été déterminée par le gestionnaire.
- ii) Les titres qui ne sont pas inscrits à une bourse des valeurs mobilières reconnue sont évalués en fonction de techniques d'évaluation déterminées par le gestionnaire de la manière qu'il juge appropriée .

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

- iii) Les billets à court terme et les bons du Trésor sont présentés au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.
- iv) Les obligations et les autres titres de créance sont évalués selon la moyenne des cours acheteur-vendeur fournis par des courtiers en valeurs reconnus.
- v) Les placements détenus dans des fonds gérés par le gestionnaire (« fonds sous-jacents ») sont évalués à la valeur liquidative par part du fonds sous-jacent en question à la date d'évaluation.

### c) Évaluation des parts rachetables et jour d'évaluation

Les parts rachetables du Fonds sont évaluées à la valeur liquidative par part chaque jour d'évaluation. Le jour d'évaluation peut être n'importe quel jour de la semaine choisi par le gestionnaire, et le dernier jour de chaque mois. La valeur liquidative par part, ou l'évaluation des parts, est calculée en divisant la juste valeur totale de l'actif net du Fonds par le nombre de parts en circulation de celui-ci à 16 h (heure de Toronto) le jour de l'évaluation.

La norme comptable internationale (« IAS ») 32 exige que les parts ou les actions d'une entité qui prévoient une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds prévoient l'obligation contractuelle de distribuer au moins une fois par année le revenu net et tous les gains en capital net réalisés. Comme, à la demande du porteur de parts, les distributions sont réinvesties ou versées en argent comptant, les parts du Fonds ne satisfont pas aux critères d'IAS32 permettant leur classement à titre de capitaux propres.

### d) Constatation des revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution présentés à l'état du résultat global représentent les intérêts sur coupon reçus par le Fonds et sont inscrits selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les revenus de dividendes et de distributions sont comptabilisés et inscrits à la date ex-dividende. Toutes les retenues d'impôt connexes sont constatées à titre de charges. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de négociation. Les gains et les pertes réalisés et latents à la vente de titres sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le gain net réalisé (la perte) à la vente de placements et la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements sont répartis quotidiennement au prorata entre chaque catégorie selon la valeur respective de l'actif net de chaque catégorie par rapport à l'actif net total du Fonds.

### e) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des charges présentées dans l'état du résultat global sous la rubrique « Coûts de transaction ». Les coûts de transaction représentent les coûts différentiels directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement, dont les frais et commissions versés à des agents, à des conseillers et à des courtiers, les droits versés à des organismes de réglementation et à des bourses des valeurs mobilières, les taxes de transfert et les autres droits.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

### **f) Conversion des devises**

Les transactions libellées en devises sont converties en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle du Fonds, comme suit :

- i) La juste valeur des placements et des autres actifs est convertie au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.
- ii) Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives.
- iii) Les gains réalisés et latents (pertes) sur les placements libellés en devises sont présentés à l'état du résultat global sous la rubrique « Gain net réalisé (perte) à la vente d'actifs financiers ».
- iv) Les gains réalisés et latents (pertes) sur les autres actifs et passifs libellés en devises sont présentés à l'état du résultat global sous la rubrique « Gain de change net réalisé (perte) sur les opérations en devises ».

### **g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'une catégorie figurant à l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

### **h) Estimations comptables et jugements critiques**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations et les hypothèses de la direction pourraient toucher les montants inscrits à titre d'actif, de passif, de revenu et de charge de même que de gain réalisé et latent (perte) au cours des exercices indiqués. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

### **i) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie comprend les dépôts à vue détenus auprès d'institutions financières. Le Fonds classe tous les placements à court terme dans les équivalents de trésorerie en raison de leur terme à court terme.

La trésorerie est détenue auprès de la Banque Royale du Canada, qui a une notation de « A ».

#### j) Nouvelles normes, modifications et interprétations non encore en vigueur

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité des rapports financiers en introduisant de nouvelles exigences, dont l'ajout obligatoire de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat global et des directives améliorées quant au regroupement de l'information. IFRS 18 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, avec possibilité d'adoption anticipée.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées qui touchent IFRS 9 et IFRS 7 et qui portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers. Ces modifications ont notamment pour but de clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et de fournir des indications supplémentaires sur l'évaluation du critère de paiement unique du principal et des intérêts, en plus d'énumérer les nouvelles informations à fournir pour certains instruments. Ces modifications sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Bien que le gestionnaire continue d'évaluer les incidences de ces changements, il a déterminé que ceux-ci n'ont aucune répercussion importante sur l'évaluation des instruments financiers présentés aux états financiers du Fonds.

## 4 Risque lié aux instruments financiers

Les bouleversements marqués du marché, comme ceux causés par les pandémies, les catastrophes naturelles ou environnementales, les guerres, les actes de terrorisme ou d'autres événements, peuvent avoir des retombées négatives sur les marchés locaux et mondiaux et sur le cours normal des activités boursières. De telles perturbations peuvent également avoir des incidences défavorables sur la valeur des placements du Fonds et sur la performance de ce dernier.

Pour minimiser les répercussions potentiellement négatives des risques sur le rendement du Fonds, le gestionnaire fait appel aux services de conseillers en valeurs chevronnés et professionnels, effectue un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements touchant le marché, diversifie le portefeuille tout en respectant les contraintes liées aux objectifs de placement et utilise périodiquement des instruments dérivés en guise de couverture économique contre l'exposition du Fonds à certains risques.

Dans le cours normal des affaires, le Fonds est exposé à une variété de risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix, le risque de change et le risque de concentration). La valeur des placements composant le portefeuille du Fonds peut fluctuer quotidiennement en raison des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture économique et des nouvelles sur le marché et concernant les sociétés dont les titres figurent au portefeuille du Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et de la nature des titres dans lesquels celui-ci investit.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

### Gestion du risque

Le Fonds vise à dégager un revenu élevé en investissant surtout dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements du Canada. Il investit principalement dans un portefeuille bien diversifié composé d'obligations de gouvernements du Canada et de sociétés canadiennes comportant plusieurs échéances. De façon générale, la notation des obligations est de « BBB » ou plus, telle qu'elle a été déterminée par une agence de notation reconnue. Comme le taux de rotation du portefeuille pourrait être supérieur à 70 %, un porteur de parts a plus de chances de recevoir des distributions de revenu ou de gains en capital, lesquelles doivent être incluses dans son revenu. Un taux de rotation du portefeuille élevé ne veut pas dire que la performance du Fonds sera plus élevée. Le programme de gestion du risque global du Fonds tente de réduire au minimum l'incidence potentiellement défavorable que pourrait avoir un risque sur le rendement financier du Fonds, tout en restant conforme à son objectif de placement.

### Risque de crédit

Lorsque le Fonds investit dans des titres à revenu fixe (comme les obligations), il est exposé au risque de crédit. Le risque de crédit correspond au risque que le gouvernement ou la société émettant des titres à revenu fixe manquent à leur obligation de verser les intérêts exigibles ou de rembourser le capital original. Les titres à revenu fixe comportant une faible notation sont assortis d'un risque de crédit élevé. Les placements dans des sociétés ou des marchés assujettis à un faible risque de crédit (comme des sociétés bien établies ou les marchés des pays développés) peuvent être moins volatils à court terme que les placements dans des titres à revenu fixe comportant un risque de crédit plus élevé.

Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, les titres de créance détenus par le Fonds comportaient les notations suivantes, telles que celles-ci ont été déterminées par une agence de notation reconnue :

Titres de créance par notation	Pourcentage des titres de créance*	
	2025 %	2024 %
AAA	16	19
AA	40	36
A	10	15
BBB	29	22
BB ou moins	5	8
	<hr/> 100	<hr/> 100

\*Ne comprennent pas les éléments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à prix raisonnable.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

Le Fonds peut être exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Il gère le risque de liquidité en investissant la majorité de son actif dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut facilement se départir.

Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, le Fonds n'était exposé à aucun risque de liquidité important. Tous les passifs du Fonds doivent être réglés dans les douze mois suivants.

### Risque de taux d'intérêt

La valeur des placements du Fonds dans des obligations, dans d'autres titres à revenu fixe et, dans une moindre mesure, dans des actions privilégiées et des actions ordinaires productives de dividendes est directement touchée par la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

À mesure que les taux d'intérêt augmentent, le prix de ces placements a tendance à baisser. De la même façon, si les taux d'intérêt baissent, le prix des titres à revenu fixe augmente. Par conséquent, les placements du Fonds dans certains titres à revenu fixe sont susceptibles de réaliser des gains ou de subir des pertes lorsque les taux d'intérêt fluctuent.

Le risque de taux d'intérêt provient de l'exposition du Fonds à des instruments financiers portant intérêt.

Titres de créance* par date d'échéance	2025	2024
	\$	\$
	(en milliers de dollars)	
Moins de 1 an	23	19
De 1 à 3 ans	152	132
De 3 à 5 ans	127	191
Plus de 5 ans	1 062	876
	<u>1 364</u>	<u>1 218</u>

\*Ne comprennent pas les éléments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, la courbe des taux évoluant dans le même sens et toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 25 560 \$ et 23 230 \$. La sensibilité du Fonds aux variations de taux d'intérêt a été déterminée en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Tous les placements présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection rigoureuse et d'une diversification des titres et des autres instruments financiers selon les objectifs et les stratégies de placement du Fonds. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers est déterminé par leur juste valeur. L'ensemble des positions du Fonds est revu sur une base quotidienne par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont assujettis au risque lié aux prix du marché découlant de l'incertitude concernant le prix des instruments à l'avenir.

L'incidence sur l'actif net du Fonds d'une variation de 1 % de l'indice de référence aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, laquelle a été déterminée d'après la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, est présentée dans le tableau ci-après. Une analyse de régression a été utilisée pour évaluer la corrélation historique. Les 36 données utilisées aux fins de l'analyse reposent sur les rendements nets mensuels des parts du Fonds.

Indice de référence	Incidence sur la valeur liquidative (en milliers de dollars)	
	2025	2024
Indice des obligations universelles FTSE Canada	14	13

La corrélation historique n'étant pas nécessairement représentative de la corrélation future, l'incidence sur l'actif net pourrait être considérablement différente.

### Risque de change

Les placements du Fonds dans des titres libellés dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds sont assujettis au risque de change, lequel correspond au risque que la valeur d'un instrument financier varie en fonction de la fluctuation des taux de change. Par exemple, la valeur d'un titre négocié en dollars américains baissera, lorsqu'elle est exprimée en dollars canadiens, si le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, et ce, même si la valeur du titre exprimée en dollars américains ne change pas. En revanche, si le dollar canadien diminue par rapport au dollar américain, le titre réalisera un gain attribuable uniquement à la fluctuation du taux de change.

Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, le Fonds était exposé aux devises suivantes :

#### 31 décembre 2025

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur	Instruments dérivés	Autres actifs et passifs	Total	Pourcentage de l'actif net
	(en milliers de dollars)					(%)
Dollar américain	49	22	(66)	–	5	0,3
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>22</b>	<b>(66)</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>0,3</b>

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

### 31 décembre 2024

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur	Instruments dérivés	Autres actifs et passifs	Total	Pourcentage de l'actif net
	(en milliers de dollars)					(%)
Dollar américain	32	53	(80)	–	5	0,4
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>53</b>	<b>(80)</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>0,4</b>

Les montants présentés dans les tableaux ci-dessus sont basés sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie), des autres actifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir et les montants à recevoir à la vente de placements) et des passifs financiers (y compris les montants à payer à l'achat de placements).

Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables étant demeures égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 0 \$ et 40 \$.

En pratique, les résultats réels risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions du Fonds dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 :

Segment du marché	2025 %	2024 %
Placements à court terme		
Bons du Trésor	3,35	0,78
Effets de commerce à escompte	–	2,14
Obligations canadiennes		
Obligations fédérales	12,26	17,11
Obligations provinciales	32,53	32,63
Obligations municipales	2,36	0,78
Obligations de sociétés	44,52	40,21
Obligations américaines	1,91	3,09
Obligations internationales	1,86	1,97
	<b>98,79</b>	<b>98,71</b>

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

### 5 Impôt sur le revenu

Le Fonds est admissible à titre de fiducie d'investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Il distribue aux porteurs de parts, chaque année, tous les revenus nets aux fins de l'impôt sur le revenu et une partie suffisante du montant des gains en capital nets pour ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu. Comme il ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024, le Fonds ne disposait d'aucun solde de perte en capital ou de perte autre qu'en capital reportable prospectivement aux fins de l'impôt sur le revenu. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs.

### 6 Frais de gestion et d'administration

Le Fonds ne verse aucuns frais pour les services de gestion du portefeuille, mais il est responsable de payer les honoraires juridiques, les honoraires d'audit et les frais du fiduciaire engagés, majorés des taxes applicables. Les frais de gestion sont versés directement par les porteurs de parts.

### 7 Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts pour chaque catégorie. Les différentes catégories de parts du Fonds constituent une participation au même portefeuille de placements de celui-ci. Le Fonds émet actuellement des parts de catégorie A. Les charges afférentes à chaque catégorie sont suivies séparément et la valeur liquidative de chaque catégorie est calculée séparément.

Les porteurs de parts peuvent acheter des parts ou demander le rachat de la totalité ou d'une partie des parts qu'ils détiennent à toute date d'évaluation. Pour ce faire, ils doivent envoyer au gestionnaire une demande à cet effet dûment remplie et signée. Les demandes reçues avant 16 h (heure de Toronto) n'importe quel jour d'évaluation seront traitées selon l'évaluation des parts de ce jour. Les demandes reçues après 16 h seront traitées le jour d'évaluation suivant selon l'évaluation des parts du jour suivant. Par mesure de sécurité, les demandes de rachat par téléphone ne sont pas acceptées.

Un porteur de parts peut demander au Fonds de racheter une partie ou la totalité de ses parts en envoyant au gestionnaire, par courrier affranchi ou service de messagerie, une demande de rachat dûment remplie et signée, en précisant soit le nombre de parts, soit le montant total en dollars qu'il désire racheter.

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

Les tableaux ci-après font état des mouvements de chaque catégorie de parts pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

### Opérations sur les parts du Fonds

#### Exercices clos les 31 décembre

##### 2025

Solde, à l'ouverture de l'exercice	123 007
Parts rachetables émises contre espèces	67 976
Parts réinvesties	6 972
Parts rachetables rachetées	<u>(57 094)</u>
<b>Solde, à la clôture de l'exercice</b>	<b><u>140 861</u></b>

##### 2024

Solde, à l'ouverture de l'exercice	113 399
Parts rachetables émises contre espèces	4 144
Parts réinvesties	5 480
Parts rachetables rachetées	<u>(16)</u>
<b>Solde, à la clôture de l'exercice</b>	<b><u>123 007</u></b>

### Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence particulière en matière de capital relativement à l'achat ou au rachat de parts, autres que certaines exigences relatives aux souscriptions minimales. Les parts sont rachetables en espèces en contrepartie d'un montant qui correspond à leur quote-part respective de la valeur liquidative du Fonds.

## 8 Évaluations à la juste valeur

Dans le cadre des normes IFRS de comptabilité, le Fonds est dans l'obligation de classer les mesures de la juste valeur selon un ordre hiérarchique qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer ces mesures. La hiérarchie de la juste valeur comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 - Comprend les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 - Inclut les données sur les actifs ou les passifs, autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement (c'est-à-dire, les prix) ou indirectement (c'est-à-dire, dérivées de prix).
- Niveau 3 - Regroupe les données sur les actifs ou les passifs qui ne s'appuient pas sur des données observables du marché (c'est-à-dire, données non observables).

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

---

Le niveau de la hiérarchie dans lequel est classée la mesure de la juste valeur intégrale repose sur la donnée d'entrée de plus bas niveau importante pour la mesure de la juste valeur. Si l'évaluation de la juste valeur a recours à des données observables qui nécessitent d'importants ajustements reposant sur des données non observables, cette mesure fait partie du niveau 3. L'évaluation de l'importance d'une donnée précise utilisée pour la mesure de la juste valeur intégrale nécessite une part de jugement et exige que des facteurs précis concernant l'actif ou le passif soient pris en considération.

Parallèlement, la détermination de ce que constitue une donnée observable nécessite une part importante de jugement par le Fonds. Le Fonds considère qu'une donnée est observable si elle est aisément disponible, régulièrement distribuée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et distribuée par des sources indépendantes qui sont actives au sein du marché en question.

Les placements dont la valeur est basée sur les prix cotés sur des marchés actifs et qui, par conséquent, font partie du niveau 1, regroupent les actions inscrites négociées activement. Le gestionnaire n'apporte aucun ajustement au prix coté de ces instruments.

Sont classés dans le niveau 2 les instruments financiers qui se négocient sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais dont la valeur repose sur les prix cotés des marchés, les cotations de courtiers ou d'autres sources s'appuyant sur des données observables. Ces instruments financiers comprennent notamment les obligations de sociétés de catégorie investissement. Comme les placements de niveau 2 incluent les positions qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs ou qui sont soumises à des restrictions de transfert, il peut y avoir lieu d'ajuster leur évaluation pour tenir compte de problèmes de liquidité ou de transfert. Dans ces cas, les évaluations sont généralement basées sur les informations disponibles sur le marché.

Les tableaux ci-après font état des actifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2025
	\$	\$	\$	Total
				\$
<b>Instruments financiers</b>				
Obligations	–	1 363 627	–	1 363 627
Bons du Trésor	–	47 841	–	47 841
Contrats de change à terme - actifs	–	703	–	703
	–	1 412 171	–	1 412 171

# Fonds d'obligations durables Beutel Goodman

## Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2024
	\$	\$	\$	Total
				\$
<b>Instruments financiers</b>				
Obligations	–	1 217 638	–	1 217 638
Bons du Trésor	–	37 141	–	37 141
Contrats de change à terme - passifs	–	(2 622)	–	(2 622)
	–	1 252 157	–	1 252 157

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices en question.

### Compensation des instruments financiers

Aucun instrument financier n'était compensé ni assujéti à des accords généraux de compensation ou à d'autres ententes similaires au 31 décembre 2025.

Le tableau ci-après résume, au 31 décembre 2024, les montants que le Fonds avait le droit légal de compenser advenant un défaut de paiement, une insolvabilité ou une faillite. Les « montants nets » font état des incidences, sur le Fonds, de la compensation de tous les montants.

<b>31 décembre 2024</b>	<b>Actifs</b>	<b>Passifs</b>
Montants bruts – actifs (passifs)	3	(2 625)
Montants compensés dans l'état de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	3	(2 625)
Montants correspondants ne faisant pas l'objet d'une compensation	(3)	3
Garantie (reçue) offerte	–	–
<b>Montants nets</b>	–	(2 622)